



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CADRE SPÉCIALISÉ – RÉFÉRENT INTENDANT

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE (DSDEN)

SERVICE DE LA JEUNESSE, DE L'ENGAGEMENT ET DU SPORT

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE : LA GUYANE

CONTEXTE DU RECRUTEMENT : Recrutement de l'encadrement des séjours de cohésion 2024

L'édition 2024 du SNU offre l'opportunité à de jeunes volontaires de 15 à 17 ans de participer à un séjour de cohésion ou au nouveau dispositif classes et lycées engagées.

Le personnel encadrant sera recruté pour chaque session sur 14 jours consécutifs.

En 2024, jusqu'à 5 séjours de cohésion/classes et lycées engagées seront proposés :

- **Pendant le temps scolaire :**

Séjour 1: Du 11 au 23 mars 2024

Séjour 2: Du 25 mars au 5 avril 2024

Séjour 3: Du 13 au 24 mai 2024

- **Hors temps scolaire :**

Séjour 4 et 5: Du 03 au 15 juillet 2024

Des jours de formation/préparation et suivi (de 2 à 8 jours) sont également à prévoir en amont du séjour (à définir avec le chef de centre et/ou chef de projet). Les jours de repos compensateurs, calculés en fonction du nombre de jours d'encadrement effectivement réalisés – jusqu'à 4 jours –, sont rémunérés et pris à la fin de chaque séjour.

Possibilité de candidater à plusieurs sessions.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF :

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultramarins.

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : CADRE SPÉCIALISÉ – INTENDANT DU CENTRE

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Astreinte de nuit et logement sur site (hébergement et pension complète compris)
Tenue fournie et obligatoire pour l'encadrement du séjour

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE :

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : Les effectifs varient en fonction de la capacité d'accueil des centres pouvant aller de 112 à 250 volontaires. Chaque centre est composé de plusieurs compagnies. Chaque compagnie contient 3 à 5 maisonnées accueillant 14 volontaires dans chaque maisonnée.

L'ENCADREMENT DES SÉJOURS DE COHÉSION SE COMPOSE DE :

- une équipe de direction : **un chef de centre**, un ou deux adjoints au chef de centre (en fonction de la taille du centre) ;
- **des cadres spécialisés** en charge de la coordination globale sur les aspects logistiques, activités sportives ; approche pédagogique, volet sanitaires... (2 ou 3 en fonction de la taille des centres) ;
- **un référent vie collective** venant en appui du référent sanitaire ;
- **des cadres de compagnie** (1 pour 40 à 50 volontaires) ;
- **des tuteurs de maisonnée** (1 pour 14 volontaires).

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITÉS, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITÉS) :

Sous l'autorité du chef de centre et de son adjoint, et en lien avec les cadres de compagnie et les tuteurs, le cadre spécialisé assure l'intendance du centre en amont et pendant le séjour en matière de :

- Gestion du budget et de la comptabilité
- Gestion de la carte achat (en fonction de l'organisation au niveau local)
- Gestion des stocks et des approvisionnements, notamment des tenues des volontaires et encadrants
- Organisation des moyens logistiques nécessaires aux activités, dont véhicules de location et transport pendant les séjours,
- Conservation des pièces administratives nécessaires à la justification des frais engagés,
- Mise en œuvre des règles de santé et sécurité dans un environnement d'accueil collectif de mineurs.

Le titulaire du poste est amené à intervenir, notamment dans les domaines de la restauration, de l'entretien, du transport des volontaires pendant le séjour de cohésion, du financement des activités, de la maintenance du centre ainsi

que de la blanchisserie des effets des volontaires.

Il travaille en relation avec les prestataires et les services déconcentrés de l'État qui l'appuient dans son action quotidienne.

Polyvalent et réactif, le titulaire du poste est un facilitateur qui trouve, conformément à la réglementation, la solution adaptée.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

- Gestion de crise
- Règles publiques en matière financière et comptable
- Marchés publics
- Principes généraux du droit de la fonction publique
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion d'évènements graves

COMPÉTENCES :

- Sens des relations humaines
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité
- Sens de l'initiative

RÉMUNÉRATION ET CADRE D'EMPLOI : en fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Contrat d'engagement éducatif sur la base de 91,90 € brut par jour (hors indemnité congé payé).

Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'État : – Indemnité par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel

VOS CONTACTS (NOM, PRÉNOM, FONCTION, TÉLÉPHONE, ADRESSE ÉLECTRONIQUE)

– **ÉRIC TRAN-VAN-DOÏ** CHEF DE PROJET SNU : 0694 20 11 69

Eric.tran-van-doi@guyane.pref.gouv.fr

– **Nathalie MARIE-ANGELIQUE** Assistante au Chef de projet SNU : 0694 42 83 70

Nathalie.marie-angelique@guyane.pref.gouv.fr